



AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

- 1° que l'arrondissement a reçu une demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise qui porte sur l'immeuble situé au **5891-5893-5895, avenue Durocher** (3 logements);
- 2° que le conseil statuera sur cette demande au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h le lundi, 2 juin 2014**, à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar, à Outremont;
- 3° qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande.

DONNÉ à Outremont, ce 24 avril 2014.

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

